

Quelques traits de l'immigration internationale au Québec de 1968 à 1975

Hélène Fullum et Daniel Gomez

Volume 7, numéro 1, avril 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600760ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600760ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fullum, H. & Gomez, D. (1978). Quelques traits de l'immigration internationale au Québec de 1968 à 1975. *Cahiers québécois de démographie*, 7(1), 55–82. <https://doi.org/10.7202/600760ar>

Résumé de l'article

Cet article traite de l'immigration au Québec entre 1968 et 1975. En s'attachant aux caractéristiques socio-économiques de ces immigrants et à celles de la société québécoise, on tente de déceler comment les immigrants s'orienteront et s'intégreront dans cette société.

On retient les sept principaux pays fournisseurs d'immigrants, lesquels représentent bien les différentes tendances socio-économiques qui peuvent exister chez les immigrants et qui peuvent jouer pour une insertion et une intégration plus ou moins aisées dans la structure socio-économique québécoise. L'échantillon est subdivisé en deux sous-groupes de pays, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis, ensemble plus scolarisé, qui aspire à des emplois plus professionnels et qui connaît presque en totalité une des deux langues officielles du Québec. L'autre est composé de Haïti, de l'Italie, de la Grèce et du Portugal dont les caractéristiques sont opposées à celles du premier groupe.

Le premier groupe tendrait à cause des caractéristiques à rejoindre les secteurs de l'emploi où les Canadiens d'origine britannique sont surreprésentés et où leur langue domine. Le deuxième groupe qui comprend des travailleurs peu scolarisés, se dirigeant vers des emplois dans l'industrie secondaire et ne parlant aucune des deux langues officielles, devrait rejoindre les Canadiens-français dans leurs secteurs sur le marché du travail. Ces secteurs sont ceux où les revenus sont les plus bas et où la langue française domine. Cependant il faut voir qu'à caractéristiques égales, l'origine ethnique joue un rôle discriminant pour les immigrants francophones.

On conclut que les immigrants vont s'insérer structurellement dans la société en fonction de leurs rapports aux moyens de production et à-travers le contrôle de l'une ou l'autre des deux langues officielles.

FULLUM, Hélène et : Quelques traits de l'immigration internationale
GOMEZ, Daniel au Québec de 1968 à 1975.

SOMMAIRE

Cet article traite de l'immigration au Québec entre 1968 et 1975. En s'attachant aux caractéristiques socio-économiques de ces immigrants et à celles de la société québécoise, on tente de déceler comment les immigrants s'orienteront et s'intégreront dans cette société.

On retient les sept principaux pays fournisseurs d'immigrants, lesquels représentent bien les différentes tendances socio-économiques qui peuvent exister chez les immigrants et qui peuvent jouer pour une insertion et une intégration plus ou moins aisées dans la structure socio-économique québécoise. L'échantillon est subdivisé en deux sous-groupes de pays, la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, ensemble plus scolarisé, qui aspire à des emplois plus professionnels et qui connaît presque en totalité une des deux langues officielles du Québec. L'autre est composé de Haïti, de l'Italie, de la Grèce et du Portugal dont les caractéristiques sont opposées à celles du premier groupe.

Le premier groupe tendrait à cause des caractéristiques à rejoindre les secteurs de l'emploi où les Canadiens d'origine britannique sont surreprésentés et où leur langue domine. Le deuxième groupe qui comprend des travailleurs peu scolarisés, se dirigeant vers des emplois dans l'industrie secondaire et ne parlant aucune des deux langues officielles, devrait rejoindre les Canadiens-français dans leurs secteurs sur le marché du travail. Ces secteurs sont ceux où les revenus sont les plus bas et où la langue française domine. Cependant il faut voir qu'à caractéristiques égales, l'origine ethnique joue un rôle discriminant pour les immigrants francophones.

On conclut que les immigrants vont s'insérer structurellement dans la société en fonction de leurs rapports aux moyens de production et à travers le contrôle de l'une ou l'autre des deux langues officielles.

QUELQUES TRAITS DE L'IMMIGRATION INTERNATIONALE

AU QUEBEC DE 1968 A 1975

par

Hélène Fullum et Daniel Gomez

INTRODUCTION

Le présent article⁽¹⁾ veut traiter du mouvement migratoire que connaît le Québec ces dernières années. En nous attachant aux caractéristiques socio-économiques des immigrants des années 1968-1975 et aux caractéristiques socio-économiques de la société québécoise, nous avons aussi tenté de déceler comment ces immigrants pourraient être orientés dans cette société.⁽²⁾

(1) Ce texte a été rédigé à partir de notre mémoire de maîtrise en sociologie présenté à l'université de Montréal en octobre 1977, De certains aspects de l'immigration au Québec, F.E.S.

(2) Ce modèle a été inspiré par l'article de Goldhurst John et Richmond Anthony H., "A multivariable model of immigration adaptation", in International migration review, Vol. 8, summer 1975, p. 193.

1. Caractéristiques générales

De 1968 à 1975, 213 386 immigrants sont entrés au Québec dont plus de la moitié étaient des travailleurs. Cette population était jeune: plus des 3/4 avaient moins de 35 ans. L'Europe a fourni plus de la moitié des effectifs - 51% - suivie par l'Amérique - 29% - et l'Asie - 14%.⁽¹⁾

Pour cette période les connaissances linguistiques se répartissaient comme suit:

- 40% d'unilingues anglais
- 22% d'unilingues français
- 21% d'allophones⁽²⁾
- 17% de bilingues

58% de ces immigrants possédaient une scolarité de secondaire et collégial, 28%, 16 années ou plus de scolarité et 16% moins de 7 ans. En outre, 35% des travailleurs immigrants se dirigeaient vers des groupes d'emploi professionnel, 35% en 68-72, et 31% en 73-75. En 1971, seulement 18% de la population active du Québec se trouvait dans ce groupe d'emploi.

(1) Tous les chiffres de cette partie sont tirés des statistiques fournies par le ministère de l'Immigration québécoise. Bulletins statistiques annuels no 1 (1975), no 2 (1976) no 3 (1975). Bulletins spéciaux nos 3-4-5.

(2) C'est-à-dire ne parlant ni anglais et ni français.

2. Les sept principaux pays

Pour les besoins de notre étude, nous nous sommes attachés aux sept principaux pays fournisseurs d'immigrants durant cette période et ceci pour deux raisons: premièrement, une étude englobant les immigrants de tous les pays eut été impossible vu le nombre de pays; deuxièmement, parmi les sept pays que nous avons retenus, six représentent à eux seuls plus de la moitié des immigrants de cette époque, soit: la France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Grèce, Haïti et l'Italie. Nous avons ajouté le Portugal à notre échantillon car, à partir de 1970 surtout, ce pays a fourni un nombre non négligeable de travailleurs immigrants. Enfin, cet échantillon représente bien les différentes tendances socio-économiques qui peuvent exister chez les immigrants et qui peuvent jouer pour une insertion et une intégration plus ou moins aisées dans la structure socio-économique québécoise.

Si nous prenons notre échantillon globalement, nous pouvons tout de suite constater qu'il se divise en deux sous-échantillons bien distincts. Un ensemble composé de la France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, ensemble plus scolarisé, qui aspire à des emplois plus professionnels et qui connaît presque en totalité une des deux langues officielles du Québec. L'autre ensemble est composé de Haïti, de l'Italie, de la Grèce et du Portugal. Cet ensemble présentera les caractéristiques exactement opposées à celles citées plus haut. Haïti va cependant se démarquer par certains aspects de ce groupe tout en y restant assigné par d'autres. Voyons donc en détail nos pays à travers leur groupe respectif. (tableau 1)

TABLEAU 1

Schéma de catégorisation du groupe témoin d'immigrants de 1968 à 1975

<u>Pays de citoyenneté</u>	<u>Connaissance des langues</u>	<u>Scolarité</u>	<u>Emploi projeté</u>
Etats-Unis	Unilingues anglais (74%)	Très scolarisés (67% + de 14 ans)	Directeurs, administrateurs (16%)
	Bilingues		Techniciens, professionnels (58%)
Royaume-Uni	Unilingues anglais (88%)	Scolarisés 27% + de 14 ans 71% de 7 à 13 ans	Directeurs, administrateurs (11%)
	Bilingues		Techniciens, professionnels (58%) Secondaire
France	Unilingues français (68%)	Scolarisés 32% + de 14 ans 65% de 7 à 13 ans	Directeurs, administrateurs (7%)
	Bilingues (31%)		Techniciens, professionnels (48%) Services et secondaire (35%)
Haïti	Unilingues français (80%)	Moins scolarisés 20% + de 14 ans 70% de 7 à 13 ans 10% - de 6 ans	Techniciens, professionnels (26%)
	Bilingues		Services et secondaire (57%)
Grèce	Allophones (73%)	Peu scolarisés (96% - de 13 ans)	Services (25%)
	Unilingues anglais (21%)		Construction et secondaire (49%)
Italie	Allophones (75%)	Peu scolarisés (95% - de 13 ans)	Construction et secondaire (60%)
	Unilingues français (14%)		
Portugal	Allophones (73%)	Très peu scolarisés (85% - de 6 ans)	Construction et secondaire (59%)
	Unilingues français (18%)		Services (15%)

Source: Ministère de l'Immigration, L'immigration au Québec, travailleurs-immigrants, 1968-75, Bulletin spécial no 5, 1977.

Premier groupe:

- La France:

Ce pays fournit principalement des unilingues français mais aussi une bonne proportion de bilingues. La majorité de ses travailleurs ont un niveau scolaire de "secondaire et plus". Ils se dirigent vers les services et le secteur de l'industrie secondaire.

- Le Royaume-Uni:

Les travailleurs de ce pays présentent le même type de scolarité que les travailleurs français, mais ils sont presque exclusivement unilingues anglais. Ils se dirigent beaucoup plus massivement vers les secteurs techniques et professionnels que les Français et dans une proportion égale à ceux-ci vers le secteur secondaire. Ils sont aussi plus représentés dans le domaine de la direction et de l'administration.

- Les Etats-Unis:

Ce pays se caractérise évidemment par une forte proportion d'unilingues anglais mais également par une bonne proportion (presque égale à celle de la France) de bilingues. C'est au niveau de la scolarité que ce pays se démarque de son groupe. En effet, la grosse majorité de ses travailleurs se situe au degré "collégial et plus". Ceci se répercute évidemment au niveau des aspirations professionnelles, puisque cette population aspire en grande majorité à des emplois techniques, professionnels mais aussi de direction et d'administration. Elle néglige en grande partie tous les autres secteurs.

Second groupe:

Les immigrants, originaires de ces quatre derniers pays, sont pratiquement exclus des postes de direction et d'administration et considérablement tenus écartés des emplois professionnels en général.

- La Grèce:

Les travailleurs de ce pays sont en majorité allophones; cependant, une bonne partie d'entre eux parlent l'anglais. Ils sont en général peu scolarisés: moins de six années de scolarité pour la moitié d'entre eux et très peu ont au-dessus de treize années.

- L'Italie:

Les Italiens sont aussi principalement allophones avec quelques personnes parlant le français. Ils présentent les mêmes caractéristiques que les Grecs en ce qui concerne la scolarité. Cependant, ils se concentrent, plus que ces derniers, dans les secteurs de l'industrie secondaire et de la construction.

- Le Portugal:

Ce pays fournit l'immigration la plus faiblement éduquée puisque 85% ont moins de six années de scolarité. 73% d'entre eux sont allophones mais quelques-uns cependant connaissent le français. Au niveau des aspirations professionnelles, ils se concentrent, eux aussi, comme les Italiens, dans les secteurs de l'industrie secondaire et de la construction et moins dans les services.

- Haïti:

De tout l'échantillon, c'est le pays qui fournit le plus de travailleurs unilingues français. Il a également une proportion assez élevée de bilingues. La grande majorité des ressortissants haïtiens ont un niveau scolaire secondaire (69%); le reste se répartit à peu près équitablement entre les trois autres niveaux. En ne considérant que les critères de scolarité et les critères linguistiques, Haïti se distingue de son groupe; quant aux aspirations professionnelles, en revanche, il s'en rapproche. En effet, 70% des Haïtiens projettent d'oeuvrer dans des secteurs non-professionnels dont plus de la moitié, 56%, dans le secteur lié à l'industrie secondaire. Il y a néanmoins une part non négligeable d'Haïtiens qui visent des emplois techniques ou professionnels.

3. Les relations entre la connaissance des langues, la scolarité et le secteur d'emploi projeté

Maintenant, si nous jetons un oeil sur les caractéristiques de l'immigration entre les années 1972 et 1975, cette fois en croisant la connaissance des langues et l'emploi projeté ainsi que la scolarité et l'emploi projeté, nous sommes à même de vérifier si nos pays témoins suivent les tendances générales de l'immigration.

Tout d'abord, à la vue du croisement connaissance des langues/secteur d'emploi projeté (cf. tableau 2), nous pouvons déduire ce qui suit: les bilingues ont la plus forte propension à projeter des emplois de directeurs ou d'administrateurs (10%) et des emplois de techniciens ou de professionnels (57%). Avec des proportions de 7% et de 47%

pour les mêmes secteurs d'emploi, ce sont les unilingues anglais qui viennent en deuxième place. Dans ces deux cas, bilingues et unilingues anglais, ce sont surtout des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de France (pour les bilingues seulement) que vont provenir les effectifs.

Les unilingues français vont voir 30% des leurs aspirer à des postes à l'éducation ou de professionnels et 56% à des postes dans les services ou dans le secteur secondaire. Là, on retrouve donc la marque de l'immigration française et surtout haïtienne.

Les allophones, enfin, vont s'orienter résolument dans les secteurs des services, du secondaire et de la construction (69% pour les trois). C'est le courant que suivent les Grecs, les Italiens et les Portugais.

Le tableau 3, qui croise la scolarité avec le secteur d'emploi projeté, nous permet aussi de vérifier que notre échantillon suit les mêmes tendances que l'immigration générale de ces années-là, à savoir que les travailleurs immigrants les plus scolarisés (quatorze ans et plus) s'orientent en grande proportion vers les secteurs d'emplois professionnels; à savoir aussi que ceux qui sont moyennement scolarisés se distribuent en partie dans le secteur technique et professionnel (30%) mais aussi dans les services et les secteurs secondaires (67%); enfin, ceux qui ont moins de six années de scolarité se retrouvent dans les services et les secteurs du secondaire et de la construction (81%).

TABLEAU 2

Répartition des travailleurs immigrants admis au Québec de 1972 à 1975
selon le secteur d'emploi projeté par la connaissance des langues

	Français	Bilingue	Anglais	Allophone
Entrepreneurs	1,41	3,53	1,36	0,74
Directeurs et administrateurs	2,12	9,60	7,06	0,74
Techniciens et professionnels	29,27	57,03	47,12	12,15
Vente	10,55	4,46	3,82	2,01
Service	13,09	9,81	10,65	15,88
Travailleurs du primaire	1,05	0,43	0,54	3,62
Travailleurs des transports et communications et du secondaire	42,82	10,90	21,64	41,79
Construction	3,19	1,66	3,32	11,80
Divers	2,44	2,60	4,44	11,24

Source: d'après les données du ministère de l'Immigration, op. cit.

TABLEAU 3

Répartition des travailleurs admis au Québec entre 1973 et 1975
selon leur scolarité par secteur d'emploi projeté

	0-6	7-13	14-16	17 et +
0 Entrepreneurs	0,61	1,84	1,75	1,25
1 Directeurs et administrateurs	0,23	3,24	11,28	10,62
2 Techniciens et professionnels	4,10	30,77	63,75	70,63
3 Vente	1,64	3,92	4,05	1,33
4 Services	20,82	14,39	3,70	0,49
5 Primaire	4,33	0,86	0,37	0,18
6 Secondaire	47,20	36,22	8,86	1,35
7 Construction	13,44	4,05	1,16	0,12
8 Divers	7,59	4,66	5,03	1,70

Source: d'après les données du ministère de l'Immigration, op. cit.

4. L'insertion du groupe 1968-1975 dans la structure socio-économique québécoise

Les sous-groupes composant notre groupe témoin vont être appelés à se distribuer dans la structure. Nous tenterons donc de voir comment pour chaque sous-groupe, ce processus pourrait s'opérer. Il est bien important de retenir que ce que nous voulons surtout souligner sont les tendances d'un processus qui reste à vérifier par la suite. Les données concernant la distribution occupationnelle au Québec (tableau 5) et la projection d'emploi des immigrants (tableau 6) sont établies selon la même classification; la confrontation des deux est donc chose assez aisée. Mais, les autres données concernant la structure socio-économique québécoise sont extraites du rapport Gendron⁽¹⁾. (tableau 4)

Afin d'être le plus clair possible en ce qui concerne la rencontre des travailleurs immigrants et des travailleurs québécois, et plus particulièrement québécois francophones, nous allons procéder par secteur et en référant toujours, en ce qui concerne les immigrants, au tableau 6.

(1) Gouvernement du Québec; La situation de la langue française au Québec, Québec, 1972.

TABLEAU 4

Population active de 15 ans et plus selon le groupe ethnique et le secteur d'activité, Québec, 1971

	Britannique	Français	Autres	Total
Primaire incluant l'agriculture	7,09	89,05	3,85	100
Secondaire, transports et comm.	8,60	77,95	13,43	100
Construction	6,77	83,07	10,14	100
Services	9,51	77,02	13,46	100
Commerce	12,05	73,82	14,11	100
Techniciens, professionnels	16,07	71,83	12,07	100
Direction et administration	22,17	62,00	15,1	100

Source: d'après le recensement du Canada 1971

TABLEAU 5

Répartition occupationnelle selon le secteur d'emploi et le groupe ethnique, Québec, 1971

Pop. active	(5,14) primaire	(23,20) secondaire	(29,03) technicien, profession- nel, bureau	(4,75) directeur, adminis- trateur	(37,88) non-dé- clarés et au- tres	100% total
Britanniques	3,05	16,73	39,17	8,83	32,92	100%
Français	6,06	23,95	27,61	3,94	38,44	100%
Autres	1,57	24,83	27,90	5,73	39,97	100%

Source: d'après le recensement du Canada de 1971

TABLEAU 6

Répartition des immigrants par pays de citoyenneté et secteurs d'emplois projetés, 1973 à 1975 (en pourcentage)(1)

	Haïti	Royaume- Uni	France	Etats- Unis	Grèce	Portugal	Italie
Directeurs et administrateurs	0,85	10,55	6,75	15,74	0,81	1,33	1,91
Techniciens et professionnels	26,16	57,05	47,24	57,90	11,68	6,19	14,37
Travailleurs de la vente	1,43	3,72	4,38	4,78	1,50	2,06	2,11
Travailleurs des services	9,48	6,95	17,85	4,63	24,77	14,54	10,47
Agriculteurs, mineurs (primaire)	0,18	0,35	1,73	0,92	0,49	9,68	2,58
Transports et communications (secondaire)	56,58	16,51	17,60	9,65	38,90	37,58	42,31
Travailleurs de la construction	1,99	2,24	2,02	3,52	9,83	21,06	17,89
Divers	3,33	2,03	2,43	2,86	12,02	9,56	8,35
	100	100	100	100	100	100	100

(1) En ce qui concerne les projections d'emplois, nous avons fait la moyenne des années 1973 à 1975 et extrapolé pour les années ultérieures, car à partir de 1973 la classification a changé, ce qui rend toute comparaison arbitraire. Nous avons choisi la classification selon la nomenclature C.C.D.P. qui commence à partir de 1973.

Secteur primaire

Ce secteur emploie, au Québec, 5,14% de la main-d'oeuvre et se caractérise par une surreprésentation de Canadiens-français. En effet, 6,06% parmi ces derniers y sont employés, représentant ainsi 89,05% de la main-d'oeuvre totale de ce secteur. Les travailleurs immigrants ont peu de chance de les y côtoyer puisque, hormis 9,68% de travailleurs portugais qui se destinent à des emplois dans l'agriculture, l'élevage et l'horticulture, tous les autres groupes semblent désertier ce secteur.

Secteur secondaire

Au Québec, le secteur secondaire, les transports et communications emploient 23,20% de la main-d'oeuvre. Les Canadiens-français y sont employés à 23,95%, représentant ainsi 77,95% de la main-d'oeuvre totale de ce secteur (pour 75,5% de la population active totale).

Les travailleurs du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de la France semblent présenter bien peu de propension à se diriger vers ce type d'emplois. Comme nous l'avons vu plus haut, pendant que ce secteur emploie 23,20% de la main-d'oeuvre québécoise, il n'y a que 17,60% de Français, 16,51% de Britanniques et 9,65% d'Américains qui semblent s'y diriger.

Par contre, les immigrants des quatre autres pays, soit Haïti, l'Italie, la Grèce et le Portugal marquent des tendances très fortes à côtoyer les travailleurs canadiens-français, puisque 56,58% d'Haïtiens, 42,31% d'Italiens, 38,90% de Grecs et 37,50% de Portugais tendent à s'orienter vers le secteur secondaire.

Secteur de la construction

La main-d'oeuvre employée dans l'industrie de la construction représentait 5,83% de la main-d'oeuvre totale du Québec en 1971. Les Canadiens-français représentent 83,07% des travailleurs de ce secteur. Ils risquent d'y être rejoints par les Grecs, les Portugais et les Italiens qui voient respectivement 9,83%, 21,06% et 17,89% des leurs se diriger vers ce secteur. Les autres groupes semblent éviter cette industrie.

Services

Les travailleurs des services représentent 10,43% de la main-d'oeuvre totale au Québec. Les Canadiens-français, qui y sont employés à 77,02%, y sont légèrement surreprésentés tandis que les Canadiens-anglais y sont sous-représentés.

Sauf pour les immigrants du Royaume-Uni et des Etats-Unis, tous les autres groupes ethniques d'immigrants semblent s'orienter vers ce secteur et ceci dans des proportions égales ou supérieures à la moyenne québécoise. Ils pourraient donc y rejoindre les Canadiens-français.

Vente

Ce secteur de l'économie québécoise occupe 9,08% de la population active. De façon générale, les travailleurs immigrants s'y dirigent très peu. Il ne s'agit donc pas là d'un champ possible de rencontre avec la main-d'oeuvre autochtone.

Techniciens professionnels, employés de bureau

Le secteur des emplois professionnels, techniques et de bureau occupe 29,03% de la population active québécoise. Alors que 27,61% de la population active canadienne-française y est employée, elle représente 71,83% des effectifs de ce secteur; il y a donc sous-représentation. Les Canadiens-anglais sont surreprésentés dans cette branche d'activités: 39,17% y sont employés et ces derniers représentent 16,09% de la main-d'oeuvre.

Les travailleurs américains (57,90%), britanniques (57,05%) et français (47,24%) tendent à y être fortement surreprésentés. Le contraire est vrai pour les Grecs, les Portugais et les Italiens qui envoient tous des pourcentages inférieurs à 15% dans ce champ d'activités.

Seuls les Haïtiens, avec 26,16% d'espérance d'emplois dans ce secteur, se rapprochent de la moyenne canadienne-française.

Direction et administration

En 1971, ce type d'activités employait 4,75% de la population active québécoise. Les Canadiens d'origine britannique y étaient très fortement surreprésentés puisque 8,83% des leurs y travaillaient et qu'ils représentaient 22,17% de la main-d'oeuvre de ce secteur. Les Canadiens d'origine française n'avaient que 3,94% des leurs dans ce secteur et ils ne représentaient que 62% des directeurs et administrateurs.

A des degrés différents, les immigrants des quatre autres pays vont se trouver exclus de ce type d'activités.

Une première constatation semble se dégager à ce niveau-ci de l'analyse: les travailleurs italiens, grecs, haïtiens et portugais tendent à s'orienter vers des secteurs d'activité où les Canadiens-français sont surreprésentés. Ceci concerne plus particulièrement le secteur de l'industrie secondaire, celui des services et celui de la construction (exception faite des Haïtiens en ce qui concerne ce dernier secteur).

L'autre groupe de travailleurs, celui des Américains, des Français et des Britanniques, semble s'orienter vers des secteurs d'activité où les Canadiens-français sont sous-représentés. Cela touche plus spécifiquement les emplois professionnels, de techniciens, de bureau et les postes de direction et d'administration. Cette tendance est beaucoup plus forte en ce qui concerne les citoyens des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

Les travailleurs immigrants francophones, c'est-à-dire les Haïtiens et les Français, présentent cependant des particularités à l'intérieur de leur groupe respectif. Les Haïtiens, qui se dirigent majoritairement vers le secteur secondaire, qui seront donc susceptibles de côtoyer proportionnellement plus de Canadiens-français, envoient tout de même un fort pourcentage des leurs vers le secteur professionnel, technique et vers le secteur des emplois de bureau. Les Français, qui semblent se destiner aux secteurs où les Canadiens-français sont portés à être sous-

représentés, voient tout de même 35,45% des leurs s'orienter vers l'industrie secondaire et le domaine des services. Ces secteurs dénotent une surreprésentation canadienne-française.

Les immigrants haïtiens, grecs, italiens et portugais présentent donc des tendances à aller rejoindre les travailleurs canadiens-français sur le marché du travail. Essayons d'entrevoir ce que cela peut impliquer.

Les travailleurs francophones sont majoritairement cantonnés dans des entreprises de moins de 300 employés. Nous savons, d'autre part, qu'ils sont employés dans des secteurs de l'industrie qui versent des salaires plus bas, qui sont moins productifs et qui emploient un personnel moins qualifié et moins nombreux. Les travailleurs immigrants d'Haïti, de Grèce, du Portugal et d'Italie, qui semblent s'orienter vers les mêmes secteurs que les travailleurs francophones, pourraient donc, eux aussi, être employés dans des entreprises présentant les mêmes caractéristiques.

Nous avons vu que les immigrants haïtiens, grecs, portugais et italiens ne semblaient pas se destiner aux postes de direction ou d'administration. Ils s'orientaient de préférence vers les emplois liés au secteur manufacturier, aux transports et aux services ainsi qu'à ceux de la construction. Ils devraient donc exercer plutôt des occupations les situant plus près des employés, des ouvriers ou, à la rigueur, des contre-maîtres. Dans leur secteur d'activité et à leur niveau d'occupation, il semble bien que, là encore, ils soient susceptibles de rencontrer beau-

coup plus de francophones que d'anglophones: 73,5% ou 38,0 francophones pour 1 anglophone dans la construction; 9,8 ou 9,3 pour 1 dans les services personnels et sociaux; 11,0 ou 8,3 pour 1 dans l'industrie manufacturière. (tableau 7)

Les Américains, les Britanniques et les Français devraient au contraire, rencontrer un nombre beaucoup plus restreint de francophones (en fonction du rapport francophone/anglophone dans la population active du Québec).

TABLEAU 7

Nombre de francophones pour un anglophone pour certains secteurs d'activité et par niveaux d'occupation*

Secteurs d'activité	Administrateurs et professionnels	Employés de bureau et vendeurs	Employés des services, des transports et communications	Contremaîtres et ouvriers
Construction	4,0	2,2	38,0	73,5
Services personnels et sociaux	4,7	5,5	9,3	9,8
Industrie manufacturière	1,1	3,5	8,3	11,0
Services d'utilité publique	1,8	2,1	2,2	4,9
Finance	2,4	2,5	2,0	2,0

* Il y a au Québec, au niveau de la main-d'oeuvre, environ 5,1 francophones pour 1 anglophone.

Les immigrants grecs, italiens, portugais et haïtiens tendent à s'orienter vers les mêmes secteurs et niveaux occupationnels que les travailleurs francophones du Québec. Ces secteurs sont l'industrie secondaire avec les transports et les communications, les services et la construction. Afin de simplifier les tableaux, nous avons associé le secteur de l'industrie secondaire avec celui des transports et des communications. Or, de 1973 à 1975, les travailleurs immigrants des quatre pays cités ci-dessus ne voyaient que 3,88% des leurs aspirer à des emplois dans ce secteur (transports et communications). Nous pouvons donc considérer que la très grande majorité des travailleurs aspire à des emplois dans l'industrie secondaire, celle des services, et la construction. Nous avons cru pouvoir avancer que, étant donné les caractéristiques de la structure socio-économique québécoise, ces travailleurs pourraient se retrouver, de même que les francophones et les "autres", dans les mêmes secteurs du marché du travail québécois, dans des entreprises de moins de 400 employés avec les conséquences que cela implique.

Nous savons de plus que ces travailleurs sont très peu scolarisés.

Tout ceci nous porte à penser que, ces travailleurs pourraient se retrouver dans des secteurs ou des sphères d'activité professionnelle où l'usage de la langue française prédomine. Le français est en effet utilisé par les ouvriers du secondaire, des services et de la construction, dans des tâches principalement manuelles et orales, dans des entreprises de moins de 400 employés et par des individus ayant moins de huit années de scolarité. Nos travailleurs immigrants semblent répon-

dre à la plupart de ces caractéristiques.

L'anglais prédomine chez les administrateurs, les employés de bureau et les services financiers, pour des tâches principalement orales et écrites, dans des entreprises de 50 à 200 employés mais aussi dans des grandes entreprises (plus de 400 employés). Il est de plus utilisé par des individus ayant plus de douze années de scolarité. Le groupe de travailleurs américains, français et britanniques, qui comprend des immigrants très scolarisés aspirant à des emplois de direction, d'administration, professionnels et de bureau, donc à des tâches plutôt intellectuelles, c'est-à-dire écrites ou orales, nous semble plus susceptible d'évoluer dans des domaines où l'usage de la langue anglaise va prédominer.

CONCLUSION

Après avoir tenté de discerner comment pourrait s'effectuer la rencontre immigrants 1968-1975/structure socio-économique québécoise, essayons maintenant d'en tirer une brève conclusion. Il nous faut toutefois répéter que nous sommes toujours dans le domaine de l'hypothèse. Ce que nous voulons soulever, ce sont les possibilités qui s'offrent quant à l'orientation des immigrants ainsi qu'une étape dans leur processus d'insertion dans la société québécoise.

La séparation que nous avons opérée chez les travailleurs immigrants semble se perpétuer. Le premier groupe - France, Etats-Unis, Royaume-Uni - fournit des travailleurs très scolarisés, parlant une des

deux langues officielles du Québec et s'orientant vers des emplois dans les secteurs de bureau et semi-professionnels en montant. (tableau 8)

Ce groupe devrait donc, s'il réalise ses ambitions professionnelles, tendre à rejoindre les secteurs de l'emploi québécois où les Canadiens d'origine britannique sont surreprésentés et où leur langue domine. Ces secteurs se situent en haut de la hiérarchie de l'emploi et sont donc plus près du contrôle de la production.

Le deuxième groupe, - Haïti, Grèce, Portugal, Italie - comprend des travailleurs peu scolarisés, se dirigeant vers des emplois dans l'industrie secondaire, les services et la construction et ne parlant aucune des deux langues officielles du Québec (excepté pour les Haïtiens). En raison de ses caractéristiques, ce groupe pourrait donc rejoindre les Canadiens-français dans leurs secteurs sur le marché du travail. Ces secteurs sont aussi ceux où les revenus sont les plus bas, où la langue française prédomine et qui sont plutôt portés à subir le contrôle.

Les caractéristiques socio-professionnelles des immigrants semblent donc les orienter vers des chemins assez diamétralement opposés. Ces caractéristiques socio-professionnelles sont elles-mêmes en étroite relation avec l'origine ethnique. Il est en effet assez apparent que dans notre groupe de sept pays, ce sont les pays situés au nord de l'Europe (Royaume-Uni, France) ou de l'Amérique (Etats-Unis) qui fournissent la main-d'oeuvre qualifiée et les pays sud-européens (Italie, Portugal, Grèce) ainsi qu'Haïti qui fournissent la main-d'oeuvre plus spécifiquement manuelle. Cependant, dans le cas du Québec, il semblerait qu'à caracté-

ristiques socio-professionnelles égales, l'origine ethnique pourrait jouer un rôle discriminant pour les immigrants francophones (Français et Haïtiens).

Cela peut se vérifier en comparant surtout le cas des travailleurs immigrants britanniques (Royaume-Uni) à celui des Français et des Haïtiens.

Rappelons quelques caractéristiques importantes des travailleurs de ces trois pays:

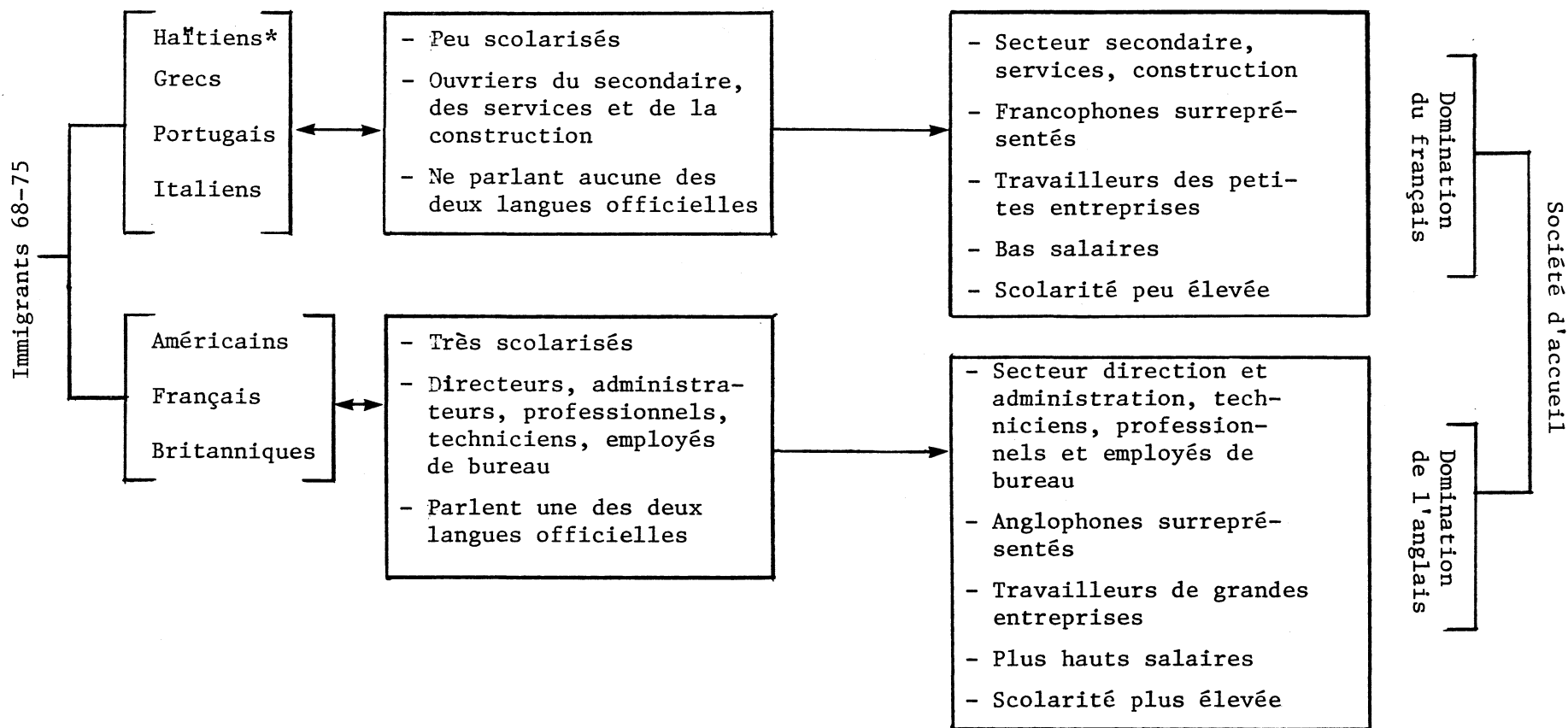
Les travailleurs du Royaume-Uni qui ne sont bilingues qu'à 10,8% et dont 27,2% ont quatorze ans et plus de scolarité voient 10,55% des leurs s'orienter vers des emplois de direction et d'administration et 57,5% vers des emplois de techniciens, professionnels ou de bureau.

Les Français sont bilingues à 30,8% et ont une scolarité plus élevée puisque 32,4% ont quatorze années et plus d'études. Il n'y a cependant que 6,7% de ceux-ci qui se destinent à des emplois de direction ou d'administration (ce pourcentage est plus élevé que celui qui existe à l'intérieur de la population active québécoise pour ce type d'emploi, mais il est beaucoup moins élevé que celui des immigrants du Royaume-Uni). Dans les projections d'emplois liés aux occupations de techniciens, professionnels et de bureau, les Français sont également moins représentés que les Britanniques: 47,24% s'y destinent.

Dans des proportions moindres, Haïti présente les mêmes caractéristiques que la France. Elle fournit 17,1% de travailleurs bilin-

TABLEAU 8

Schéma des tendances possibles de la distribution des immigrants de 1968-1975 dans la structure socio-économique québécoise



* Les Haïtiens sont plus scolarisés que les autres membres du groupe et parlent une des deux langues officielles. Leurs caractéristiques occupationnelles les destinent cependant davantage à être associés aux Grecs, Italiens et Portugais.

gues et 21,5% ayant quatorze années et plus de scolarité. Cependant, il n'y a pratiquement pas d'aspirants directeurs ou administrateurs chez les Haïtiens (0,85%) et seulement 26,16% d'aspirants techniciens, professionnels ou employés de bureau.

Il nous semble assez clair que, en ce qui concerne les projections d'emploi, les travailleurs du Royaume-Uni sont beaucoup plus ambitieux que ceux de France ou d'Haïti . Il est peut-être permis d'envisager qu'une stratification ethnique joue au niveau de l'échantillon ou qu'une discrimination ethnique s'opère au niveau des politiques de l'immigration (jusqu'à tout récemment, ces politiques étaient surtout de juridiction fédérale).

Nous avons essayé d'aller plus loin en ce domaine et nous avons croisé, pour Haïti et pour la France, la citoyenneté avec la connaissance des langues et la projection d'emploi:

Haïti compte 17,1% de travailleurs bilingues et 26,16% de travailleurs s'orientant vers des emplois de techniciens, professionnels ou de bureau. Or, parmi ce 26,15%, il y a 52% de bilingues. Une grande partie des employés de bureau, semi-professionnels et professionnels Haïtiens se recrutent donc parmi les bilingues.

La France compte 30% de bilingues et 54% de travailleurs qui se dirigent vers des emplois de direction ou d'administration, de techniciens, de professionnels ou de bureau. Parmi ce 54%, 61,2% sont bilingues. Le groupe français tend lui aussi à refléter la supériorité de l'anglais sur le marché du travail québécois.

Cette supériorité, nous l'avions constatée au niveau de la société québécoise. Nous en avons en outre conclu que le français était la langue à laquelle s'identifiaient davantage les couches ou strates subalternes. Au sein des immigrants de 1968-1975, il semblerait que, là aussi, le français soit subordonné à l'anglais. Cela pourrait nous porter à penser que, avant même d'arriver au Québec ou à leur arrivée, les travailleurs immigrants reflètent déjà les contradictions de la société québécoise. De par leurs caractéristiques professionnelles, ils sont divisés en couches ou classes. A cette division vient s'ajouter une division ethnique. Au Québec, l'opposition français/anglais est la manifestation la plus évidente de l'opposition couches populaires/couches dominantes ou classe ouvrière/bourgeoisie. A l'intérieur du groupe, cette opposition semble jouer encore en faveur de l'anglais: ce groupe semble donc contenir à l'état latent, toutes les caractéristiques de la société québécoise. Ceci peut avoir pour conséquence supplémentaire d'accentuer la domination de l'anglais au Québec puisque les immigrants semblent porter avec eux cette domination. Ce qui correspond au contexte québécois.

Au lieu d'atténuer l'importance économique du groupe anglophone au Québec, l'immigration tend à l'accentuer. Elle pourrait du même coup accentuer son importance démographique, politique et culturelle.

Les immigrants vont donc s'insérer structurellement dans une société en fonction de leurs rapports aux moyens de production et à travers le contrôle de l'une ou l'autre des deux langues officielles de la société (ce contrôle est évidemment lié à l'appartenance ethnique). C'est à cette double domination - de classe et ethnique - que les immi-

grants, et particulièrement les allophones, vont se trouver confrontés; c'est à travers ces deux pôles - langue de la domination, langue de la majorité - qu'ils vont osciller et se trouver écartelés.